

Voici la 3<sup>e</sup> capsule de notre série Paroles aux leaders. Cette fois, ce sont les bénéfices que rapporte une démarche en développement durable qui sont mis en lumière par nos ambassadeurs. D'une façon de se démarquer à une meilleure rétention de la main d'œuvre, plusieurs avantages indéniables ont été perçus par ces entrepreneurs qui ont osé le développement durable dans leur PME.

**LES BÉNÉFICES D'UNE DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Isabelle Boucher**, de la Pépinière Boucher, **François Gagné**, de Métatube et **Maude Limoges**, d'Aventure Rose-des-Vents sont unanimes : intégrer les principes de développement durable dans la stratégie d'affaires de leur entreprise s'est traduit par une forte valeur ajoutée.

Découvrez pourquoi en cliquant ici :



**ILS ONT DIT**

« Des actions simples (...) permettent de faire de grandes économies à plusieurs niveau. »

François Gagné

« Pour notre entreprise, le développement durable c'est une manière d'être plus efficace. »

Isabelle Boucher

« On pensait qu'on était bien structuré, mais ça nous a permis de se pousser encore plus. »

Maude Limoges.

**POUR ALLER PLUS LOIN**

Inscrivez-vous à la 4<sup>e</sup> cohorte du programme de formation-coaching PME Durable 02 !

Informations : Jean Martel : 418 668-7533 p.117; [jean.martel@cqdd.qc.ca](mailto:jean.martel@cqdd.qc.ca)

Pour en savoir plus sur le développement durable en entreprise : [www.pmedurable02.com](http://www.pmedurable02.com)